



N° facture :

N° adhérent :

Nom ou raison sociale

Adresse

CP Ville

COTISATION SYNDICALE ANNEE 2011

Cotisation Forfaitaire (obligatoire)	Prix unitaire hectare	Nombre hectares	Montant total ha	Déduction JA 52 (si réglée = 70 @)	Montant total cotisation
35,00 €	2,15 €			- €	€
					€

Votre règlement :

- Par chèque à l'ordre de FDSEA de Haute Marne (bordereau et chèque à retourner à l'aide enveloppe préaffranchie jointe)
- Par Prélèvement bancaire à signer et à faxer au 03 25 35 03 74)

Vos coordonnées bancaires

Nom banque :

RIB :

Signature :

- Par virement bancaire : (indiquer le n° de facture)

FDSEA 52 CRCA Chaumont –gare : 11006 00120 22266782001 29



COTISATION SYNDICALE ANNEE 2011

(a conserver)

N° facture :

N° adhérent :

Nom ou raison sociale :

Cotisation Forfaitaire (obligatoire)	Prix unitaire hectare	Nombre hectares	Montant total ha	Déduction JA 52 (si réglée = 70 @)	Montant total cotisation
35,00 €	2,15 €			- €	€
					€

Réglée le :

Par chèque n° :
Virement bancaire
Prélèvement envoyé